

École alternative La Chrysalide

École primaire



Vocation alternative

Année scolaire 2024-2025

**Pour les élèves de maternelle 4 ans et 5 ans,
1^{er}, 2^e et 3^e cycle du primaire**

- Orientation générale et objectifs généraux
- Clientèle visée et organisation pédagogique
- Critères d'admissibilité et inscription
- Coûts et frais d'inscription
- Grille-horaire
- Questionnaire d'admission
- Contrat d'engagement

Inscription

Pour les élèves du territoire de la Tuque qui fréquenteront la maternelle 4 ans, la maternelle 5 ans ou le primaire 1^{ère} année à la 6^e année à l'automne 2024.



1^{er} au 9 février 2024



ÉCOLE ALTERNATIVE LA CHRYSALIDE

796, rue Réal
La Tuque (Québec) G9X 1X5
Téléphone : xxx xxx-xxxx
Télécopie : xxx xxx-xxxx

École alternative La Chrysalide

Vocation alternative

L'école alternative offre aux enfants des outils afin de les guider vers l'autonomie, la responsabilité et l'engagement dans leur réussite scolaire et sociale. L'école alternative guide chaque enfant vers l'atteinte des objectifs du programme du Ministère, mais en les abordant différemment.

L'approche pédagogique diffère d'une école alternative à l'autre, chacune ayant sa personnalité propre, mais elles ont en commun de favoriser ce qu'on appelle une pédagogie ouverte, qui privilégie la responsabilisation de l'élève dans sa démarche d'apprentissage et le développement de son autonomie. Les parents participent aux réflexions, décisions et actions qui se vivent dans l'école alternative.

Nous vous invitons à consulter le référentiel pédagogique du RÉPAQ « L'école publique québécoise : ses conditions pour naître et se développer » pour mieux comprendre les fondements de l'école alternative.

<http://repaq.org/bibliotheque/documents-de-reflexion/>

Orientation générale :

Dans un esprit d'ouverture constante à l'innovation et en s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école alternative La Chrysalide a pour mission d'offrir à l'élève un environnement adapté à ses besoins, à ses préoccupations et à ses intérêts. Une communauté éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne dans son développement global en le guidant dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage et par le développement de compétences lui permettant de réussir sa vie personnelle et sa vie scolaire ainsi que de contribuer à la collectivité élargie.

Objectifs généraux :

- ✓ Créer un milieu dynamique et créatif qui prône une approche humaniste, participative et communautaire afin que tous les élèves aiment l'école et y soient heureux;
- ✓ Rendre l'enfant actif dans ses apprentissages et dans la vie de l'école afin de l'amener à être un citoyen ouvert, critique, responsable et engagé;
- ✓ Valoriser le rôle des parents en tant que coéducateurs et cogestionnaires de l'école, dans l'optique de renforcer et de concrétiser les valeurs de l'école alternative;
- ✓ Attribuer un rôle majeur à l'enseignant-guide qui, par son implication au sein de l'équipe-école, assure la cohésion et la cohérence des interventions auprès des élèves;
- ✓ Privilégier la différenciation pédagogique afin de faire cheminer l'enfant à son propre rythme et ainsi lui permettre de relever des défis à sa propre mesure;
- ✓ Mettre en place une évaluation de l'élève en continu, basée sur une approche qualitative et tripartite (qui implique l'enseignant, le parent et l'élève lui-même);
- ✓ Amener l'enfant à développer son identité et ses compétences à travers des projets variés, par le partage et la coopération, le tout dans un contexte multiâge.

Clientèle visée :

- ✓ Maternelle 4 ans et 5 ans, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle du primaire.

Organisation pédagogique 2024-2025 :

- ✓ Classes multiâges de la maternelle 4 ans à la 6^e année.

Critères d'admissibilité :

À l'école alternative La Chrysalide, les parents jouent un rôle de coéducation et de cogestion. Ils maintiennent le lien et la continuité entre ce que l'enfant vit à l'école et ce qu'il vit à la maison afin d'assurer une cohérence dans son éducation. De plus, les parents ont un rôle à jouer dans la construction d'un sentiment de communauté au bénéfice de toutes les familles de l'école.

En choisissant l'école alternative La Chrysalide, les parents considèrent que le développement global de leur enfant ne repose pas exclusivement sur l'équipe-école.

Ainsi, les critères d'inscription visent à ce que les familles des élèves admis adhèrent aux valeurs véhiculées et aux actions mises de l'avant par l'école.

Pour inscrire leur enfant à l'école La Chrysalide :

- ✓ Les parents doivent démontrer **obligatoirement** leur adhésion à l'école alternative :
 - En assistant à la rencontre d'information;
** Cette rencontre d'information s'adresse aux parents de la maternelle 4 ans à la 6^e année qui désirent inscrire leur enfant.*
 - En prenant connaissance du [document fondateur de l'école alternative](#).
 - En retournant les documents nécessaires à l'admission et à l'inscription de leur enfant dans le délai demandé (voir étapes d'admission);
 - En étant disponibles pour une entrevue;
 - En remplissant le formulaire concernant les antécédents judiciaires. Cette obligation s'applique à toutes personnes (personnel et parents) pouvant être en contact avec des élèves de l'école (exigence du Centre de services scolaire de l'Énergie).
** Le [formulaire destiné aux parents bénévoles](#) sera disponible lors de l'inscription de votre enfant à l'école.*
- ✓ Les parents doivent s'engager dans une démarche éducative de coéducation en participant activement à la vie de l'école tel que mentionné à la page 28 du texte fondateur :
 - En participant aux assemblées générales annuelles;
 - En assistant à la soirée d'information de la classe de son enfant qui a lieu en début d'année;
 - En se présentant aux rencontres d'évaluation parents-enfant-enseignant tout au long de l'année scolaire;
 - En participant aux soirées pédagogiques données à l'école;
 - En complétant les 20 heures d'implication scolaire minimale obligatoire, par famille, par année.

Les heures de participation obligatoires doivent s'échelonner sur l'année et peuvent être comblées par les parents, mais aussi la famille élargie (grands frères, grandes sœurs, grands-parents, etc.).

- Les familles éprouvant des difficultés à respecter leur engagement seront suivies et soutenues par le comité de participation des parents et la direction afin de trouver des solutions.
- À la suite des diverses solutions proposées, l'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves dont les parents ne respectent pas les engagements correspondants aux valeurs de l'école.

À noter que la participation des deux parents qui ont la garde légale de l'enfant aux critères d'admissibilité est obligatoire.

Étapes d'admission et d'inscription :

Afin de réaliser les étapes d'admission et d'inscription de votre enfant à l'école alternative La Chrysalide, vous devez **obligatoirement** :

- ✓ **Assister à la rencontre d'information (en janvier 2024) :**
Consulter le site [Internet du Centre de services scolaire de l'Énergie](#) pour connaître la date et l'heure de la rencontre.
 - **Cette rencontre d'information s'adresse aux parents des élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année.**
- ✓ **Remplir le « questionnaire de réflexion pour les parents »** et le faire parvenir par courriel à mcantin@cssenergie.gouv.qc.ca ou déposer celui-ci au 378, rue Scott, La Tuque G9X 1P5 (en face de la bibliothèque).

Ce formulaire permet aux familles d'effectuer une réflexion significative quant à leurs intentions à l'égard de l'éducation de leur enfant et de déterminer si le modèle éducatif alternatif est cohérent avec leurs convictions et leurs valeurs.
- ✓ Être disponible pour participer à une entrevue.
- ✓ **Procéder à l'inscription entre le 1^{er} et le 9 février 2024.**
 - **Les parents qui ont assisté à la rencontre d'information obligatoire** (novembre 2023 ou janvier 2024) **et remis le questionnaire de réflexion pour les parents** recevront automatiquement une invitation à prendre rendez-vous pour l'inscription de leur enfant à l'école.

**Exceptionnellement, les inscriptions se dérouleront à l'école secondaire Champagnat cette année.*
 - Les parents qui **n'ont pas assisté à la rencontre d'information obligatoire** (novembre 2023 ou janvier 2024), mais qui souhaitent obtenir des informations et inscrire leurs enfants à l'école alternative La Chrysalide sont invités à communiquer Madame Marie-Claude Cantin, directrice de l'école alternative La Chrysalide à l'adresse courriel ci-dessous : mcantin@cssenergie.gouv.qc.ca

Les documents suivants sont requis lors de l'inscription :

- Le certificat de naissance original GRAND FORMAT de l'enfant et une preuve de résidence au Québec **dans le cas d'une première inscription au CSSÉ;**
- Le formulaire « Demande de choix d'école - École à vocation particulière » du CSSÉ (*disponible lors de l'inscription*).
- Le questionnaire d'admission et de réflexion pour les parents ainsi que le contrat d'engagement de participation parentale (*ci-joint et disponible lors de l'inscription également*);
- Le formulaire concernant les antécédents judiciaires (*disponible lors de l'inscription*).

À la suite de l'inscription, **si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil** de l'école, une pige sera effectuée dans les semaines qui suivront la période d'inscription officielle.

Avant la pige

- Les enfants des membres fondateurs seront automatiquement admis. (Mélody Terter, Sarah Bouvette, Amélie Lavoie, Élisabeth Labrecque et Maxime Macgrégor)

Pour la pige

- La pige sera réalisée par la direction en présence de membres du comité d'accueil et d'admission. Un numéro sera attribué à chacun des élèves selon l'ordre dans lequel ils seront pigés (*liste d'attente*). Dans l'esprit des valeurs familiales véhiculées par l'école alternative, lorsqu'un enfant est pigé, les autres enfants de la famille sont automatiquement admis afin de ne pas séparer la fratrie.

Résultats de la pige :

- Les résultats de la pige seront transmis aux parents par téléphone ou par courriel dans les semaines qui suivront la période d'inscription officielle.
 - **Les inscriptions des élèves respectant les critères d'admissibilité, mais non admis** à la suite de la pige **seront retournées à l'école de proximité.**
 - Ces demandes d'inscription non retenues à la suite de la pige seront placées sur une liste d'attente et conservées jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, le prochain élève sur la liste sera admis.
 - **Les demandes d'inscription non retenues** ne sont pas considérées pour les années subséquentes. Les parents qui désirent soumettre une nouvelle demande devront refaire l'ensemble de la démarche l'année suivante.

- **Exclusion ou non-renouvellement d'admission d'une famille et/ou d'un enfant**

L'admission d'un élève à l'école alternative La Chrysalide est valide pour la durée entière de son parcours scolaire. Cependant, l'école se réserve le droit de remettre en question l'inscription d'élève dont la famille n'aurait pas respecté ses engagements.

- Le Centre de services scolaire se réserve le droit de refuser la candidature d'un élève après son inscription à la suite de l'analyse des antécédents judiciaires des parents.

Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 :

- ✓ Frais obligatoires chargés aux parents pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur du Centre de services scolaire de l'Énergie :

- **Préscolaire :** Maximum de 30 \$

- **Primaire :** Maximum de 95 \$

Grille-horaire :

La grille-horaire, au regard du nombre d'heures d'enseignement suggéré par le ministère de l'Éducation n'est pas présentée dans ce document puisque par son approche alternative, l'école alternative La Chrysalide définit la réussite par le développement optimal des compétences de chaque élève en fonction de son propre potentiel et non par l'atteinte d'une norme externe à l'élève ou d'une réussite exclusivement scolaire.

Une vision globale de sept ans est envisagée pour amener l'élève à la fin du primaire. Le découpage année par année est moins présent, ce qui donne plus de temps et de souplesse pour le respect du rythme d'apprentissage des élèves.

Les apprentissages ne sont plus uniquement le reflet de l'acquisition des notions d'un programme d'études puisque les élèves participent aux décisions portant sur le contenu de leurs apprentissages.

L'approche par projet que l'on retrouvera à l'école alternative La Chrysalide amènera l'élève à définir, planifier, réaliser et communiquer ses projets dans le respect de son développement personnel et scolaire. Ces projets seront disciplinaires ou interdisciplinaires, individuels, en équipe ou collectif, à court, moyen ou à long terme et seront réalisés par les élèves. Une bonne part des apprentissages des élèves va naître de ces projets.

En s'appuyant sur l'autodétermination et la curiosité de l'élève pour qu'il développe ses habiletés d'apprentissage, les interventions éducatives s'ajustent aux projets des élèves afin de ne pas freiner cette autodétermination. L'élève est le premier responsable de ses choix au regard de son projet personnel, qui se réalise principalement à l'école.

Transport :

Pour tous les élèves inscrits à cette école, dont l'école de proximité est l'école Centrale ou Jacques-Buteux, la Politique du transport scolaire sera appliquée.

Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école alternative La Chrysalide bénéficient des mêmes services complémentaires que les autres élèves du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Locaux :

- ✓ Tous les locaux de classe et de services seront situés au 796, rue Réal à La Tuque.

Service de garde :

- ✓ Les enfants de l'école alternative La Chrysalide fréquenteront le service de garde de l'école La Chrysalide.

Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Madame Marie-Claude Cantin, directrice de l'école alternative La Chrysalide à l'adresse courriel ci-dessous : mcantin@cssenergie.gouv.qc.ca

Questionnaire d'admission 2024-2025

Écrire lisiblement et retourner au plus tard le 9 février 2024.

Identification

Nom de l'enfant :	Date de naissance :
Adresse :	
Téléphone à la maison :	

École de proximité ou école fréquentée actuellement:
Degré scolaire prévu en septembre 2024 :
Degré scolaire en 2023-2024 (si cela s'applique) :

Nom de la mère :	Cellulaire :
Adresse courriel de la mère :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du père :	Cellulaire :
Adresse courriel du père :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du 2 ^e enfant :	Date de naissance :
École de proximité ou école fréquentée actuellement:	
Degré scolaire prévu en septembre 2024 :	
Degré scolaire en 2023-2024 (si cela s'applique) :	

Nom du 3 ^e enfant :	Date de naissance :
École de proximité ou école fréquentée actuellement:	
Degré scolaire prévu en septembre 2024 :	
Degré scolaire en 2023-2024 (si cela s'applique) :	

Questionnaire de réflexion pour les parents

Section 1 : Valeurs et pratiques à l'école

Sur une échelle de 1 à 5, cotez à quel point vous êtes à l'aise avec les énoncés correspondantes aux thématiques suivantes.

Expliquez votre position et indiquez si des éclaircissements sont nécessaires.

Les méthodes de travail				
À l'école La Chrysalide :				
<ul style="list-style-type: none">• L'enfant planifie son temps. Il a des échéances de travail à respecter.• L'enfant doit faire des choix et les assumer.• Les activités proposées sont déterminées par l'enseignant et les élèves en fonction des intérêts et du cheminement des élèves.• Chaque année, l'enfant doit choisir et mener à terme un projet personnel, et ce, avec le soutien des parents.• L'enfant participe à l'élaboration des règles de gestion de la classe.• L'enfant participe à la résolution des problèmes vécus dans la vie collective.				
<i>Peu à l'aise avec la plupart des énoncés</i>	<i>Peu à l'aise avec certains énoncés</i>	<i>Indifférent</i>	<i>À l'aise avec la plupart des énoncés</i>	<i>Totalement à l'aise avec les énoncés</i>
1	2	3	4	5

Expliquez votre position :

(Complétez si applicable) Des éclaircissements sont nécessaires à propos de :

Le processus d'apprentissage et le développement de l'autonomie

À l'école La Chrysalide :

- Le rôle de l'enseignant(e) consiste à accompagner l'enfant à découvrir, à se poser des questions et à trouver lui-même des solutions. En ce sens, l'enfant joue un rôle déterminant dans ses apprentissages.
- Les essais et les erreurs sont perçus comme faisant partie de l'apprentissage. L'expérience est le fruit de nos erreurs.
- L'enfant peut réaliser plusieurs apprentissages à la fois : apprendre à produire des idées, à communiquer par divers modes d'expression, à planifier, à décider et acquérir des connaissances et des techniques.
- Notre pédagogie privilégie les apprentissages par classes multiniveaux et par groupes multiâges (ex. : projet collectif, classes ouvertes, etc.). Le regroupement d'enfants d'âges multiples est plus proche de la vie sociale réelle et offre des opportunités d'enrichissement essentielles au développement global de l'enfant (ex. : en offrant aux enfants des modèles d'âges différents, en permettant aux enfants de jouer des rôles plus variés, en augmentant la complicité des enfants entre eux, etc.).

<i>Peu à l'aise avec la plupart des énoncés</i>	<i>Peu à l'aise avec certains énoncés</i>	<i>Indifférent</i>	<i>À l'aise avec la plupart des énoncés</i>	<i>Totalement à l'aise avec les énoncés</i>
1	2	3	4	5

Expliquez votre position :

(Complétez si applicable) Des éclaircissements sont nécessaires à propos de :

L'évaluation

À l'école La Chrysalide :

- L'évaluation s'exerce en continu et porte sur le processus d'apprentissage de l'apprenant, c'est-à-dire l'enfant.
- Le bulletin n'est pas chiffré. Il est adapté à notre pédagogie.
- L'enfant est partenaire de son évaluation avec ses pairs et son enseignante.

<i>Peu à l'aise avec la plupart des énoncés</i>	<i>Peu à l'aise avec certains énoncés</i>	<i>Indifférent</i>	<i>À l'aise avec la plupart des énoncés</i>	<i>Totalement à l'aise avec les énoncés</i>
1	2	3	4	5

Expliquez votre position :

(Complétez si applicable) Des éclaircissements sont nécessaires à propos de :

Section 2 : Valeurs et pratique vécues à la maison

À la maison, votre enfant a-t-il la possibilité de :

- de réaliser seul certaines activités ? Oui Non Plus ou moins
- d'organiser lui-même son temps ? Oui Non Plus ou moins

Expliquez et donnez des exemples :

À la maison, comment votre enfant réagit-il aux problèmes qu'il rencontre ? Est-il capable de faire des choix et de les assumer ? Donnez des exemples.

Le sens des responsabilités, la confiance en soi et l’humanisme sont des valeurs au cœur de la pédagogie prônée à l’école La Chrysalide. Comment ces valeurs se manifestent chez vous, à la maison?

Section 3 : L’engagement

Nous considérons que la présence et l’engagement des parents constituent la pierre angulaire d’une école publique alternative et sont essentiels à son existence.¹

Nous considérons que les parents sont des coéducateurs. Ils font partie intégrante de l’équipe éducative d’une école publique alternative. Ils jouent un rôle actif au sein du quotidien de l’école dans l’éducation des élèves et dans la réflexion pédagogique.

En ce sens :

- La participation familiale de jour est OBLIGATOIRE.
- Un nombre minimal d’heures d’implication en classe par famille est requis. Les présences sont comptabilisées.
- En surplus à cette exigence, si elles le désirent, les familles peuvent s’impliquer au bon fonctionnement de l’école à travers d’autres activités (ex. : comités, parascolaire, organisation, entretien du matériel, etc.), et ce, afin de compléter leurs heures d’implication attendue.

Serez-vous en mesure de satisfaire aux heures obligatoires de présence de jour?

Oui Non Plus ou moins

De quelle façon pensez-vous le faire, et ce, sur l’ensemble du cheminement scolaire de votre enfant?

Outre ces heures obligatoires, comment percevez-vous votre engagement en tant que membre de la communauté éducative de l’école La Chrysalide?

Quels sont, selon vous, les impacts sur le développement de votre enfant au fait que différents parents et adultes s'impliquent dans les activités scolaires et parascolaires ?

Comment croyez-vous que votre enfant réagira face à la présence d'autres adultes en classe?

Nous considérons qu'en tant que cogestionnaires, les parents, l'équipe-école et les enfants, dans un processus collaboratif, partagent la responsabilité d'une gestion centrée sur l'enfant transparente, flexible et ouverte aux réalités et changements du milieu.¹

En ce sens, le modèle alternatif de gestion prône une attitude d'ouverture et vise à ce que tous les acteurs en présence puissent avoir leur mot à dire, dans un souci de recherche de consensus.

Voici plusieurs façons de vivre la cogestion :

- Assister aux réunions de parents;
- Répondre à différents sondages;
- S'impliquer dans différents comités;
- Participer aux soirées pédagogiques obligatoires;
- Assister aux assemblées générales.

Quels bénéfices et/ou impacts voyez-vous à la participation des familles aux processus décisionnels entourant la vie scolaire de votre enfant?

Contrat d'engagement des parents 2024-2025

- J'ai pris connaissance du document sur les critères d'admissibilité.
- Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.
- J'accepterai, selon le cas, de signer l'autorisation de transfert de dossiers scolaires (plan d'intervention, évaluations de l'enseignant, rapports T.E.S.) si mon enfant est accepté.
- J'accepte de m'engager à contribuer à la vie de l'école selon les modalités proposées :
 - En participant à toutes les rencontres obligatoires ;
 - En m'impliquant activement à remplir les 20 heures minimum par famille par année.

Signature du parent

Date

Signature du parent

Date

Merci de votre collaboration

¹ Tiré du document du RÉPAQ (Réseau des écoles publiques alternatives du Québec) intitulé Les conditions pédagogiques de développement des écoles publiques alternatives du Québec, 10 mai 2013